

2019-6386
2020-04-03

Terro® Vaporisateur Insecticide Pour Fourmis Prêt à l'Emploi

Ce produit doit être utilisé pour supprimer les fourmis, les blattes, les puces, les tiques sanguines et américaines du chien, les araignées, les lépismes argentés, les cloportes, les mouches domestiques, les pucerons, et les mouches blanches à l'intérieur des bâtiments.

Formule à base d'eau
Sans Odeur
Ne tache pas les surfaces tolérant l'eau
Pas de résidu collant

DOMESTIQUE

PRINCIPE ACTIF: PERMETHRINE 0,25 %
No D'ENR. 31870, LOI P.A.
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Fabriqué au Canada

250 mL – 1 Litre

Woodstream Canada Corporation
Unit 1, 25 Bramtree Court
Brampton, ON L6S 6G2
1-800-800-1819

DÉCOLLER POUR MODE D'EMPLOI

MODE D'EMPLOI

Renseignements Généraux: La perméthrine est une pyréthrine synthétique. Il est établi depuis longtemps que les pyréthrines fournissent une action de choc rapide contre les insectes. Bien que la perméthrine soit plus stable que les pyréthrines sur lesquelles elle est basée, la perméthrine se dégrade quand même sous l'effet des rayons ultraviolets du soleil. Par conséquent, sa rémanence est relativement courte en présence de lumière du soleil. Quand elle est protégée du soleil, la perméthrine a un effet rémanent/de longue durée sur les organismes ciblés.

Terro® Vaporisateur Insecticide Pour Fourmis Prêt à l'Emploi est prêt à l'emploi. Sa préparation spéciale ne tache pas, et il est inodore. Le diluant utilisé est de l'eau, et non du distillat de pétrole. Dans la zone d'application, pour améliorer l'efficacité du produit, appliquer celui-ci directement sur l'organisme nuisible ciblé, dans la mesure du possible.

Restrictions: NE JAMAIS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie [ou des animaux d'élevage] sont présents sur les lieux. NE PAS laisser des personnes ou des animaux de compagnie [ou des animaux d'élevage] pénétrer dans le site traité tant que le produit pulvérisé n'est pas sec. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés tels que greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement et placards. Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou, au besoin, au moyen de ventilateurs pour faciliter la circulation de l'air. NE PAS appliquer dans des zones où sont cultivées des plantes destinées à l'alimentation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes). NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé.

Comment Appliquer: NE PAS APPLIQUER SOUS FORME DE PULVÉRISATION D'AMBIANCE NI DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Appliquer dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses ou d'un traitement localisé pour supprimer les fourmis, les blattes, les puces, les tiques sanguines et américaines du chien, les araignées, les lépismes argentés, les cloportes, les mouches domestiques, les pucerons, et les mouches blanches. Un traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Le traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer directement le produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

Instructions concernant l'application à l'intérieur des bâtiments:

Pour supprimer les fourmis, les blattes, les lépismes argentés, les cloportes et les araignées: Traiter à fond les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds; le long des plinthes et en arrière de celles-ci; autour des tuyaux et des réservoirs d'eau; sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers (p. ex. réfrigérateurs, cuisinières) et des meubles (p. ex. étagères, tiroirs, armoires, unités de rangement); autour des éviers, des drains et des conduites; autour des poubelles; autour des fondations intérieures; dans des zones localisées autour des poubelles; sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers; et aux points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes). Dans le cas des lépismes argentés, pulvériser aussi les fissures et les crevasses dans les bibliothèques. Avant le traitement, retirer tous les objets des bibliothèques où des livres, des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres objets sont entreposés. Attendre que les bibliothèques traitées aient séché avant d'y replacer les objets après le traitement. Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes et les nids. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour supprimer les mouches domestiques: Traitement localisé seulement. Pulvériser le produit sur les surfaces internes des bâtiments autour des points d'entrée (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre), autour des

2019-6386
2020-04-03

luminaires et sur des parties localisées des murs, des planchers et des plafonds. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour supprimer les puces (adultes et larves) et les tiques sanguines et américaines du chien (adultes et nymphes):
NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs et des planchers, le long des plinthes et en arrière de celles-ci, sur les cadres de fenêtre et de porte, et sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par un animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des sols, des tapis, des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et laver les endroits où l'animal se couche et vit, ainsi que les lieux adjacents. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour une utilisation sur les plantes ornementales d'intérieur afin de lutter contre les pucerons et les mouches blanches:

Contrôle les pucerons et les mouches blanches. Bien mouiller les faces inférieures et supérieures des feuilles. Inoffensif pour la plupart des plantes. Pulvériser au point de mouiller les deux faces du feuillage des plantes, mais sans ruissellement. Traiter de nouveau seulement si le problème persiste ou en cas de réinfestation. Avant de traiter des plantes délicates telles que le coléus et la violette africaine, vaporiser BUG KILL d'abord sur 1 ou 2 feuilles. Si l'on ne constate pas d'effet négatif sur la plante au bout de 2 jours, on peut sans danger la traiter entièrement.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Tenir les enfants et les animaux favoris loins des endroits traités, au moins jusqu'à ce que le produit sèche. Ne pas employer comme pulvérisation ambiante. Éviter de contaminer la nourriture humaine ou animale, les ustensiles de cuisson ou l'eau potable. Se laver à fond avant de manger, boire ou fumer. Enlever les aquariums et bacs à poisson de l'endroit à traiter.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit ainsi que le numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec les yeux: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

ENTREPOSAGE

Garder le produit dans son contenant original, dans un endroit frais et sec, loin des aliments.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Toxique pour les insectes utiles.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères. Ne pas déverser dans aucun drain intérieur ou extérieur.